FACULTÉ MIXTE
DE
MÉDECINE GÉNÉRALE ET COLONIALE ET DE PHARMACIE
DE MARSEILLE

49

Considérations sur le poids de naissance des nouveaux-nés pendant la période 1941-1945 à Toulon

THÈSE

présentée et publiquement soutenue devant la Faculté Mixte de Médecine Générale et Coloniale et de Pharmacie de Marseille

Le 5 Juin 1945

PAR

Madame ORENGO-SHTEINGART Rachel

Née le 2 Octobre 1903 à Grisev (Russie)

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

(Diplôme Universitaire)

MM. les Professeurs

Examinateurs de la Thèse :
- VAYSSIERE, *Président*
- MOIROUD
- CHOSSON
- FIGARELLA

Assesseurs

Imp. de " La Liberté du Var
10, Rue Truguet, 10
TOULON

1945

Considérations sur le poids de naissance des nouveaux-nés pendant la période 1941-1945 à Toulon

FACULTÉ MIXTE
DE
MÉDECINE GÉNÉRALE ET COLONIALE ET DE PHARMACIE
DE MARSEILLE

Considérations sur le poids de naissance des nouveaux-nés pendant la période 1941-1945 à Toulon

THÈSE

présentée et publiquement soutenue devant la Faculté Mixte de Médecine Générale et Coloniale et de Pharmacie de Marseille

Le 5 Juin 1945

PAR

Madame ORENGO-SHTEINGART Rachel

Née le 2 Octobre 1903 à Grisev (Russie)

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

(Diplôme Universitaire)

MM. les Professeurs

Examinateurs de la Thèse

VAYSSIERE, *Président*
MOIROUD
CHOSSON
FIGARELLA

Assesseurs

Imp. de " La Liberté du Var
10, Rue Truguet, 10
TOULON

PERSONNEL ENSEIGNANT
DE LA FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET COLONIALE ET DE PHARMACIE DE MARSEILLE

Doyen : L. CORNIL — *Assesseur :* J. ROCHE

Doyen Honoraire : L. IMBERT

Professeurs Honoraires : MM. MOITESSIER, CASSOUTE, GAUJOUX, COTTE, AUBARET, AUDIBERT

Chargé de Cours Honoraire : M. TIAN

Secrétaire : J. COMTE — *Bibliothécaire :* M^me^ PEROL

Professeurs :

Anatomie	SALMON
Anatomie Pathologique et Pathologie Expérimentale	CORNIL
Bactériologie	N...
Chimie Analytique et Hydologie	RIMATTEI
Chimie Médicale	ROCHE
Clinique Chirurgicale	FIOLLE
Clinique Exotique	HECKENROTH
Clinique des Maladies Nerveuses	ROGER
Clinique Médicale	OLMER
Clinique Médicale	MATTEI
Clinique Médicale	MONGES
Clinique Médicale Infantile	GIRAUD
Clinique Obstétricale	VAYSSIERE
Clinique Ophtalmologique	JAYLE
Clinique Oto-Rhino-Laryngologique	BREMOND
Clinique Urologique	CHAUVIN
Histoire Naturelle	GABRIEL
Histologie	ROMIEU
Hygiène Générale et Coloniale	VIOLLE
Médecine Légale	MOSINGER
Parasitologie	JOYEUX
Pathologie Chirurgicale	MOIROUD
Pharmacodynamie et Matière Médicale	F. MERCIER
Pharmacie	VIGNOLI
Physiologie	MORIN
Physique	CHEVALLIER
Thérapeutique	POINSO

Professeurs sans Chaire :

Stomatologie	BELTRAMI
Médecine Légale	POURSINES
Physique	DUBOULOZ
Parasitologie	SAUTET
Histoire Naturelle	BALANSARD

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

Chargés de Cours :

Clinique Dermatologique ..... VIGNE
Hydrologie Clinique et Thérapeutique ..... PIERI

Agrégés en exercice :

MM. BERTHIER	MM. R. IMBERT
CARCASSONNE	PAILLAS
BRAHIC	AUDIER
FIGARELLA	DELPHAUT
ARNOUX	DOR
CHOSSON	RECORDIER

Chargés des fonctions d'agrégé :

Chimie Médicale ..... DERRIEN
Physiologie ..... DONNET
Physique ..... ROUX
Anatomie ..... GRISOLI

Enseignements complémentaires :

Embryologie ..... ROMIEU
Accouchements ..... CHOSSON
Anatomie Descriptive ..... GRISOLI
Chimie Minérale ..... ARNOUX
Chimie Organique ..... DUMAZERT
Clinique de la Tuberculose ..... BERTHIER
Clinique des Maladies Contagieuses ..... RECORDIER
Clinique Chirurgicale Infantile ..... IMBERT
Gynécologie ..... FIGARELLA
Cryptogamie ..... PELLISSIER
Médecine Opératoire (travaux pratiques) ..... LENA
Microbiologie (pharmacie) ..... GREBUS
Neuro-chirurgie ..... PAILLAS (suppléant)
Obstétrique ..... CHOSSON
Pathologie Chirurgicale ..... LAMY
Propédeutique Chirurgicale ..... LUCCIONI
Propédeutique Médicale ..... J. OLMER
Pharmacodynamie (pharmacie) ..... DELPHAUT
Psychiâtrie ..... ALLIEZ
Toxicologie ..... GUILLOT

A MA MERE

témoignage de ma tendre affection

A MON PERE

qui dans les conditions particulières à l'U.R.S.S. a toujours fait mon admiration par ses qualités d'homme et de médecin.

SERVICE DE SANTE DE LA MARINE
TOULON

A MONSIEUR LE DOCTEUR MONDON

Médecin en Chef de 1re classe de la Marine
Officier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie
Professeur Agrégé
Médecin des Hôpitaux Maritimes

qui a bien voulu nous autoriser à utiliser les documents de la Maternité de l'Hôpital Sainte-Anne. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos sentiments respectueux.

A MONSIEUR LE DOCTEUR PICARD

Médecin Principal de la Marine
Spécialiste des Hôpitaux Maritimes

qui nous a témoigné beaucoup de bienveillance ; avec nos plus vifs remerciements.

A MONSIEUR LE DOCTEUR RAUTUREAU

Médecin de 1re Classe de la Marine
Chef du Service de la Maternité de l'Hôpital Sainte-Anne

qui nous a accueillis avec bienveillance et compréhension dans son service ; avec notre reconnaissance.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR POINSO

Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Marseille
Médecin des Hôpitaux
Médaille des Epidémies

dont l'enseignement nous est tout particulièrement précieux pour aborder les difficultés de la médecine pratique ; témoignage de notre vive reconnaissance.

A NOS MAITRES DES HOPITAUX DE PARIS

et tout particulièrement à

MONSIEUR LE PROFESSEUR PAUL CHEVALLIER

Officier de la Légion d'Honneur

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris

Médecin des Hôpitaux

dont l'enseignement d'une qualité rare nous reste comme un souvenir lumineux de nos études ; en témoignage de notre respect et de notre profonde affection.

A NOTRE MAITRE

MONSIEUR LE DOCTEUR CHARLES JOURDAN

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de guerre

Ancien interne des Hôpitaux de Montpellier

Ancien chef de Clinique à la Faculté de Montpellier

Chirurgien de la Maternité de Toulon

dont la bienveillance et l'enseignement nous ont été si précieux au cours de notre année d'internat à la Maternité de Toulon qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance,

Considérations sur le poids de naissance des nouveaux-nés pendant la période 1941-1945 à Toulon

Au moment où se termine cette guerre, il nous paraît intéressant d'apporter, sur l'inspiration de notre Maître le Professeur Vayssière, une modeste contribution à l'étude des troubles engendrés par les conditions anormales de vie, qui ont été les nôtres durant cinq années.

Nous nous sommes proposés de rechercher les variations du poids de naissance des enfants nés entre Avril 1941 et Mai 1945, dans une grande ville éprouvée par la disette et les bombardements.

Grâce à la bienveillance du Service de Santé de la Marine. il nous a été possible d'avoir communication de 2.519 observations d'accouchements survenus pendant cette période à la maternité de l'Hôpital Sainte-Anne à Toulon.

Nous avons abordé cette étude sans idée préconçue, bien décidés à nous laisser conduire uniquement par les chiffres, sans nous soucier de la direction qu'ils allaient donner à nos conclusions et sans chercher à discuter ou à confirmer, celles de nos devanciers. Nous avons pensé que c'était pour notre tâche, la seule manière d'avoir quelque utilité. Nous allons d'abord exposer, sous forme de tableaux, les bilans trimestriels et annuels.

En premier lieu nous avons cherché les variations du poids moyen que nous avons schématisées en une courbe.

Mais il nous a paru que c'était par trop simplifier la question et pour que notre statistique ait des rapports plus étroits avec la réalité, nous l'avons d'abord fractionnée pour en éliminer les prématurés. Leur incorporation dans le poids moyen global aurait certainement produit un abaissement contestable de ce poids. Mais d'une part leur nombre n'a pas varié sensiblement avec le temps et demeure à peu près constant et d'autre part, grâce à des observations très complètes, il nous a presque toujours été possible de leur trouver des antécédents pathologiques sans rapport avec l'état de guerre.

Nous avons alors pensé à rechercher successivement la fréquence relative des enfants pesant moins de 3.000 gr. à la naissance et de ceux de plus de 4.000 gr. ; comptant avec les classiques : « petits enfants » au-dessous de 3 kilos, « gros enfants » au-dessus de 4.

— 1941 —

	A TERME					Prématurés
	NOMBRE	POIDS GLOBAL	POIDS MOYEN	— de 3 kgs	+ de 4 kgs	
1er Trimestre..						
2e Trimestre..	135	457 kgs 185	3 kgs 386	30 = 22 %	10 = 7 %	6/141
3e Trimestre..	251	839 kgs 195	3 kgs 343	45 = 17,9 %	25 = 6 %	8/259
4e Trimestre..	280	938 kgs 010	3 kgs 350	59 = 21 %	22 = 7,8 %	5/285

— 1941 —

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS 685

A terme 666

Prématurés 19

Poids moyen ..... 3 kgs 359

Moins de 3 kgs ..... 20 %

Plus de 4 kgs ..... 8 %

D'Avril à Décembre 1941, nous avons relevé 666 observations d'accouchements à terme.

Ces enfants ont été conçus entre juillet 1940 et mars 1941, c'est-à-dire pendant une des périodes les plus dures des restrictions alimentaires, période de surprise et d'adaptation.

Cependant leur poids moyen de 3 kgs 359, reste dans les limites que les classiques fixent au poids moyen normal (entre 3 kgs et 3 kgs 500).

Nous voyons d'autre part les poids moyens trimestriels passer de 3 kgs 386 à 3 kgs 343 et 3 kgs 350. Mais parallèlement nous voyons augmenter le recrutement de la Maternité. Cet abaissement trimestriel du poids moyen peut n'être qu'une conséquence de l'augmentation du nombre des accouchements, donnant une plus grande variété de poids. En définitive, ce poids moyen reste dans les limites physiologiques.

Nous relevons pendant cette année 20 % de « petits enfants » et 8 % de « gros ».

Nous voyons ces pourcentages passer par trimestres de 22 % à 17,9 % et à 21 % pour les « petits » et de 7,4 % à 5,9 % et 7,8 % pour les « gros ».

Le nombre des petits et des gros enfants baisse alors que baisse le poids moyen au cours du 2e trimestre, cela signifie qu'il y a un plus grand nombre d'enfants dans les limites usuelles.

Au troisième trimestre, par contre, le léger progrès du poids moyen semble dû à une proportion sensiblement plus forte de gros enfants.

Au demeurant, en cette année 1941, aucune variation du poids moyen qui ne soit dans les limites du poids physiologique, alors que les circonstances de la vie sont brusquement devenues précaires.

— 1942 —

	A TERME					Prématurés
	NOMBRE	POIDS GLOBAL	POIDS MOYEN	— de 3 kgs	+ de 4 kgs	
1er Trimestre..	307	1.012 kgs 985	3 kgs 299	65 = 21 %	26 = 8 %	11/318
2e Trimestre..	315	1.051 kgs 840	3 kgs 339	60 = 19 %	22 = 6,5 %	11/326
3e Trimestre..	338	1.164 kgs 150	3 kgs 444	41 = 12 %	37 = 10,5 %	8/346
4e Trimestre..	244	833 kgs 320	3 kgs 456	39 = 15,5 %	22 = 9 %	6/244

— 1942 —

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS 1.240

A terme 1.204

Prématurés 36

Poids moyen ..... 3 kgs 398

Moins de 3 kgs ..... 17 %

Plus de 4 kgs ..... 8,5 %

En 1942 nous relevons 1.204 accouchements à terme avec un poids moyen de 3 kgs 398 et une proportion de 17 % de petits enfants et de 8,5 % de gros enfants.

Il y a donc par rapport à l'année 1941 :

augmentation du poids moyen,

diminution du nombre des petits enfants,

augmentation du nombre des gros enfants.

En résumé, maintien et même amélioration du poids de naissance.

Trimestriellement, il y a, élévation progressive du poids moyen,

baisse parallèle du nombre des petits enfants,

élévation du nombre des gros enfants avec maximum pour le 3e trimestre (enfants nés à l'été 1942).

— 1943 —

	A TERME					Prématurés
	NOMBRE	POIDS GLOBAL	POIDS MOYEN	— de 3 kgs	+ de 4 kgs	
1er Trimestre..	161	526 kgs 075	3 kgs 273	45 = 27,5 %	12 = 7 %	11/172
2e Trimestre..	96	326 kgs 525	3 kgs 401	12 = 12 %	7 = 7 %	2/98
3e Trimestre..	98	319 kgs 840	3 kgs 263	26 = 26,5 %	3 = 3 %	0
4e Trimestre..	76	256 kgs 690	3 kgs 377	14 = 18 %	5 = 6,5 %	2/78

— 1943 —

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS 446

A terme 431

Prématurés 15

Poids moyen ..... 3 kgs 292

Moins de 3 kgs ..... 22 %

Plus de 4 kgs ..... 6 %

En 1943, à la suite du licenciement du personnel de la Marine, après le sabordage de la Flotte, le nombre des accouchements à terme tombe à 431 avec un poids moyen de

3 kgs 292,

22 % de petits enfants et

6 % de gros enfants.

En 1943, c'est le 2e trimestre qui voit :

le plus de gros enfants (7 %)

le moins de petits (12 %) et

le poids moyen le plus élevé (3 kgs 401).

En résumé, par rapport à l'année 1942 :

le nombre des accouchements est réduit des deux tiers,

le poids moyen baisse.

Il y a davantage de petits enfants.

Il y a moins de gros enfants.

— 1944 —

	A TERME					Prématurés
	NOMBRE	POIDS GLOBAL	POIDS MOYEN	— de 3 kgs	+ de 4 kgs	
1er Trimestre.	66	210 kgs 980	3 kgs 302	12 = 18 %	4 = 6 %	1/67
2e Trimestre..	21	68 kgs 950	3 kgs 283	3 = 14 %	1 = 4,5 %	2/23
3e Trimestre..	0	0	0	0	0	0
4e Trimestre..	27	87 kgs 050	3 kgs 224	6 = 22 %	2 = 7 %	0

— 1944 —

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS 117

A terme 114

Prématurés 3

Poids moyen ..... 3 kgs 280

Moins de 3 kgs ..... 18 %

Plus de 4 kgs ..... 6 %

1944 : à la diminution du personnel de la Marine vient s'ajouter la dispersion de la population par suite des bombardements ; les femmes enceintes ont été evacuées dans les départements moins exposés, le nombre des accouchements à terme tombe à 114. En particulier ce nombre est nul pendant le 3e trimestre de 1944, période du débarquement allié.

Cependant le poids moyen se maintient à 3 kgs 280 avec
18 % de petits enfants et
6 % de gros enfants.

Pour comparer à 1943 :

— près du quart des accouchements,
— un poids moyen légèrement inférieur, mais physiologique,
— moins de petits enfants,
— un pourcentage égal de gros enfants.

Nous voyons donc ces chiffres varier très faiblement, alors que les conditions physiques et morales de vie sont devenues extrêmement dures pour la femme enceinte.

A noter que celles qui restent dans la ville pour y accoucher comptent parmi les moins aisées et que cependant la baisse du poids moyen reste peu accentuée.

— 1945 —

	A TERME					Prématurés
	NOMBRE	POIDS GLOBAL	POIDS MOYEN	— de 3 kgs	+ de 4 kgs	
1er Trimestre..	155	503 kgs 150	3 kgs 246	44 = 28 %	13 = 8 %	9/164
2e Trimestre..	63	200 kgs 130	3 kgs 189	20 = 31,5 %	1 = 1,5 %	4/67
3e Trimestre..						
4e Trimestre..						

— 1945 —

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS 231

A terme 218

Prématurés 13

Poids moyen ..... 3 kgs 229

Moins de 3 kgs ..... 29 %

Plus de 4 kgs ..... 6 %

En 1945 la destruction de la maternité de l'Hôpital Civil entraîne l'admission à l'Hôpital Sainte-Anne des femmes en couches provenant soit du personnel de la marine, soit de la population civile.

Du 1er janvier à l'armistice du 8 mai 1945 on compte 218 accouchements à terme avec

un poids moyen de 3 kgs 229

une forte proportion de petits enfants (29 %)

une proportion stationnaire de gros enfants (6 %).

Par rapport à 1944 :

Près du double d'accouchements.

Poids moyen plus faible.

Plus de petits enfants.

Autant de gros enfants.

Soulignons la baisse probable du niveau social moyen des mères par suite du recrutement civil venu s'ajouter aux femmes de marins, ceci étant dans une certaine mesure capable d'expliquer le fléchissement du poids de naissance et le plus grand nombre de petits enfants.

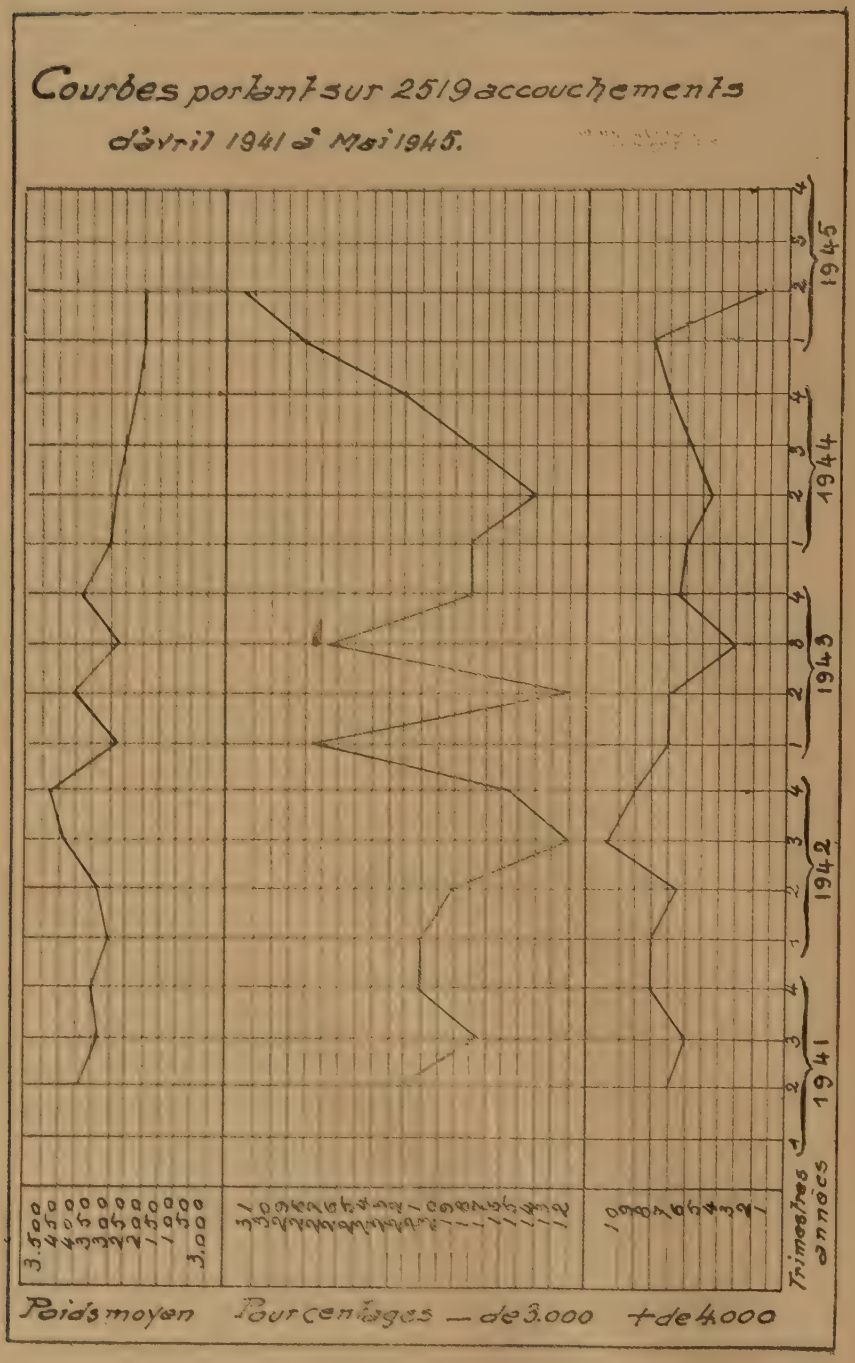
Courbes portant sur 2519 accouchements
d'avril 1941 à Mai 1945.
Poids moyen
Pourcentages — de 3.000 + de 4000
Trimestres
années
1941
1942
1943
1944
1945

Si nous traçons la courbe des poids moyens, nous la voyons, malgré quelques sinuosités accentuées, suivre une direction générale descendante au cours de ces cinq années de guerre.

La courbe des enfants pesant moins de 3.000 gr. avec des irrégularités plus marquées a une tendance légère à monter.

La courbe des enfants pesant plus de 4.000 gr. a une tendance légère à la baisse.

On peut conclure que plus les conditions difficiles de vie se prolongent et s'accentuent plus il y a de petits enfants, moins il y a de gros enfants, tandis que le poids moyen baisse lentement.

Toutefois, il faut remarquer que la période d'observation s'est prolongée au long de cinq années et que malgré des conditions de vie de plus en plus dures, le poids moyen est resté dans des limites physiologiques et que d'autre part la variation très grande du nombre annuel d'accouchements ne rend pas rigoureusement comparables entre elles les différentes années de la statistique.

Il semble qu'on peut admettre que les restrictions alimentaires et les conditions anormales de la vie dues à la guerre, ont donné dans notre localité un abaissement modéré dans les limites physiologiques du poids moyen des enfants à la naissance, abaissement dû surtout au nombre croissant des enfants pesant moins de 3 kgs et de la diminution du nombre des enfants pesant plus de 4 kgs.

Nous nous rencontrons dans ces conclusions avec H. Vignes et Balard-Chastrusse, Baron-Audry, Merklen et Turiaf et Rhenter pour une période contemporaine bien que plus brève.

Nous obtenons une confirmation encore plus complète de nos résultats chez les auteurs allemands pendant la guerre de 1914 à 1918, qui ont connu pendant une période aussi longue que celle sur laquelle porte notre statistique, des restrictions alimentaires peut-être plus sévères encore.

Par contre M. Basso dans sa thèse arrive à des conclusions opposées et base son argumentation d'abord sur le fait que l'organisme maternel agit comme régulateur, ensuite sur le fait que lorsque par des régimes on essaye d'obtenir, en vue de difficultés obstétricales, de petits enfants, ces efforts demeurent vains.

Il est certain que l'organisme maternel compense à ses dépens une grande partie du déficit alimentaire, mais ce mécanisme régulateur doit avoir des limites et il semble que pour de nombreuses femmes elles ont été dépassées.

L'argument des régimes est encore plus contestable. En effet, on a peine à croire qu'en des temps normaux on ose imposer à une femme enceinte, un régime mettant sa vie, ou sa santé en danger, uniquement pour simplifier son accouchement.

La preuve en est de ces gens qui avant guerre ont suivi sans résultat appréciable un régime qu'ils disaient pénible, contre l'obésité, et qui ont perdu 20 kgs durant cette guerre, sans prendre aucune médication amaigrissante et souvent au contraire en utilisant au maximum la nourriture alors disponible.

CONCLUSIONS

Dans le cadre où nous avons effectué ce travail on peut conclure que la guerre a amené une baisse légère du poids moyen des enfants à la naissance, qu'elle a d'autre part fait regresser le nombre des gros enfants et qu'elle a augmenté sensiblement le nombre des petits enfants.

En effet, le poids moyen est passé :

de 3 kgs 359 en 1941

à 3 kgs 229 en 1945.

Le pourcentage des enfants ayant un poids de naissance inférieur à 3.000 gr. est passé :

de 20 % en 1941

à 29 % en 1945.

Le pourcentage des enfants pesant plus de 4.000 gr. à la naissance est passé :

de 8 % en 1941

à 6 % en 1945.

Mais ces variations ont été faibles et l'on peut espérer qu'elles n'auront aucun retentissement sur les qualités de la race.

LU ET APPROUVÉ :

Le Président de Thèse,

VAYSSIERE.

LU ET APPROUVÉ :

Le Doyen,

L. CORNIL.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Marseille, le 18 Mai 1945.

Le Recteur : GAU.

BIBLIOGRAPHIE

1. Balard-Chastrusse. — *Diminution du poids des nouveau-nés de l'agglomération bordelaise durant la période actuelle de restrictions.* (Bull. de l'Acad. de Médec., T. 126, n° 26-27, P. 407-410. Sce du 28 Juillet 1942).

2. F. Baron-B. Audry. — *Diminution du poids des nouveau-nés à la maternité de Dijon.* (Bull. de l'Acad. de Médecine, T. 126, n° 14, 15, 16, 17, P. 280-281. Sce du 21 Avril 1942).

3. V. de Leonardis. — *Le poids des nouveau-nés dans ses rapports avec les quantités de vitamines que peut absorber la gestante dans les diverses saisons.* (Monitore obstetrico-Gin. Mars-Avril 1939. In. Rev. de Gynéc. et d'Obst., n° 7-12, Juillet-Déc. 1940, P. 244).

4. M. Lust. — *Influence du ravitaillement sur le poids de naissance de l'enfant et sur l'allaitement maternel.* (Arch. Médical Belges An 95, n° 3, Mars 1942, P. 132-144, In. La Presse Médicale, n° 7, 20 Fév. 1943, P. 88 C.)

5. Félix-Pierre Merklen-J. Turiaf. — *Conséquences générales de la sous-alimentation actuelle diminution du poids des nouveau-nés.* (Paris Médical, n° 16-17. 30 Avril 1943, P. 107).

6. J. Rhenter. — *Réflexions sur les « Petits-enfants » et plus spécialement sur les nouveau-nés pesant* 1.500 *grammes.* (Rev. Franç. de Gynéc. et Obstétrique, n° 4, Avril 1942, P. 97-103).

7. H. Vignes. — *Poids des enfants nés à l'automne* 1941. (Acad. de Médec. 10 Mars 1942. In Le Nourrisson, n° 6, Déc. 1942, P. 192).

8. Marcel Basso. — *De l'influence des restrictions alimentaires sur le développement et le poids des nourrissons.* (Thèse de Marseille, 1943-1944).

SERMENT

En présence des Maîtres de cette école, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à compromettre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères. Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.